



Autorisations secrétaire médicale pour pose de Holter etc

Par User303030

Bonjour,

Je suis embauchée comme secrétaire médicale à temps partiel dans un cabinet de cardiologie.

Je pose seule des Holter, des MAPA et des polygraphies après une formation interne très brève.

Je réalise également certaines tâches liées aux comptes rendus de polygraphie, de scintigraphie, d'épreuve d'effort.

Ces missions sont-elles compatibles avec mon poste de secrétaire médicale sans qualification paramédicale ? Je n'ai aucun diplôme

J'ai accepté cet emploi sans qu'on ne me dise ça, j'ai aussi accepté car on m'avait promis des indemnités kilométriques (je fais 100km À/R) deux fois par semaine pour bosser 5h x 2 jours

Hors finalement il n'y a aucune indemnité, ni rien.

Je peux faire quoi ?

J'ai l'impression de travailler pour payer ma voiture et mon essence, à la fin du mois il ne me reste RIEN.